

▶ Bilan

« Tour de plaine » des différentes cultures

PAGE 6



ÉDITO

PREMIERS AGNEAUX
ISSUS DU CHEPTEL
DE BREBIS LAITIÈRES

P.2



SERVICES ET TECHNIQUES
L'OFFRE SYNERGIE
RAJEUNIT POUR
DEVENIR POSITIV'

P.4



SERVICES ET TECHNIQUES
CONTRAT
PRIM'HERBE,
UNE FILIÈRE SÉCURISÉE

P.5



"Carnet rose "



Les premiers agneaux issus du nouveau cheptel de brebis laitières sont nés le dimanche 26 janvier à l'EARL Beaumont à Corpe (85). La maman se porte bien et les propriétaires sont ravis. Les premiers ramassages de lait interviendront par Eurial dans 3 ou 4 semaines. D'ici là, les agneaux seront maintenus sous la mère, avant d'être sevrés.

Notre jeune filière compte ce début d'année 4 éleveurs respectivement implantés à Aubigny / Les Clouzeaux, Chantonay, Corpe et Mouchamps. 2 autres connaîtront des agnelages de fin d'année et puis 3 ou 4 candidats sont en réflexion pour démarrer en 2021.

Le marché très qualitatif de l'ultra-frais à base de lait de brebis est en fort développement et l'unité bretonne d'EURIAL s'approvisionne jusque-là dans le sud de la France.

De nos discussions a donc germé l'idée de fournir à cette usine, du lait produit dans notre région.

Nous avons un réseau d'éleveurs toujours entreprenants, des compétences en interne pour suivre les élevages ovins et nous avons toujours l'envie d'aller de l'avant.

L'opportunité nous a ainsi été donnée de contractualiser dans la durée, sur une activité de niche et potentiellement source de valeur ajoutée.

Gageons que cette nouvelle activité, porteuse de valeurs, soit également porteuse d'avenir pour les éleveurs de notre territoire qui d'ores et déjà s'y engagent et tous ceux qui s'y intéresseront car nous sommes ambitieux et que nous restons à l'affût de futurs éleveurs passionnés.

Jérôme Calteau
Président



INFOS ▶

Directeur de publication : Jacques Bourgeois
Conception/Rédaction : service communication
12 boulevard Réaumur - BP 27 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
Tél 02 51 36 51 51 • communication@cavac.fr • www.coop-cavac.fr

► NATIONAL

COOP DE FRANCE DEVIENT LA COOPÉRATION AGRICOLE

Coop de France est maintenant la Coopération Agricole. Cette dernière a souhaité se donner un nouveau souffle en rappelant dans un manifeste les valeurs et les enjeux auxquels sera confrontée la Coopération Agricole.

Fin décembre, Coop de France a fait évoluer son nom, sa charte graphique mais a aussi redéfini son engagement grâce à la publication de son manifeste.

Un manifeste, des valeurs

Dominique Chargé, président de Coop de France s'est confié au journal l'Opinion sur sa vision de la coopération et la volonté de changer de nom pour créer une nouvelle dynamique : « Les coopératives agricoles représentent un ancrage, un point de départ au plus près du terrain pour embrasser toutes les transitions qui attendent le monde agricole, qu'elles soient climatiques, environnementales, qu'elles concernent les attentes des consommateurs, des citoyens... Et aussi, bien sûr, celles des agriculteurs qui y adhèrent. C'est pour impulser ce mouvement que Coop de France change de nom et devient la Coopération Agricole.



C'est une façon de revenir à notre collectif, à l'essence de ce que nous sommes ». Dans leur manifeste, la Coopération Agricole rappelle les valeurs qui guident les coopératives et qui sont portées par les agriculteurs, les élus et les salariés, notamment le travail pour le collectif : des valeurs humaines, technologiques, économiques et citoyennes.

Construisons en commun l'avenir de chacun

L'entité souligne également les enjeux forts auxquels le monde agricole est d'ores et déjà confronté (demandes des consommateurs, transition écologique notamment). « Nous avons conscience de notre responsabilité, celle d'un héritage que nous voulons préserver, adapter et transmettre ».

Un nouveau souffle incarné par une nouvelle identité et complété par une signature : « Construisons en commun l'avenir de chacun ». Visuellement, la nouvelle identité est déclinée en fonction des 27 métiers, services et territoires composant la Coopération Agricole.

Salon de l'agriculture

Comme chaque année, les coopératives seront mises en valeur au travers de leurs produits sur le **stand de La Coopération Agricole, dans le hall 4**. Comme l'année dernière, des animations culinaires seront effectuées tout au long du salon. ■

► GROUPE JEUNES

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Le groupe jeunes a été relancé. Après quelques années de pause, une première réunion a eu lieu le 28 janvier 2020. Le but, recréer une dynamique de groupe autour d'un sujet précis. En continuité de notre assemblée générale 2018, nous avons décidé de réunir le groupe autour du sujet de la communication. Sujet sensible et large, la première partie du travail a été de rassembler le ressenti des participants et de prioriser un axe de travail. Le groupe a souligné que le travail de communication de Cavac vers les agriculteurs était bien réalisé ; **c'est sur la communication vers le grand public que les participants ont souhaité renforcer les choses**. Des propositions concrètes seront ensuite faites au Conseil d'Administration pour continuer et aboutir le travail.

Travail et visite

L'après-midi était consacrée à la **visite de Méthavie, unité de méthanisation collective** dans laquelle Cavac a des parts. Accueillis par le responsable du site, les agriculteurs ont pu en savoir plus sur ce projet, qui est en activité depuis juillet 2019 et dont 19 exploitations sont parties prenantes. Une découverte intéressante et appréciée. Prochaine réunion : le jeudi 12 mars 2020. ■



Le groupe jeunes a visité avec intérêt le site de Méthavie.



► OFFRE

SYNERGIE RAJEUNIT POUR DEVENIR POSITIV' NOUVEAUTÉ

Positiv' c'est la nouvelle offre d'engagement proposée par Cavac. Un engagement à différents degrés pour pouvoir convenir à tous les agriculteurs.

L'offre Synergie ne renouvelle pour coller au plus près à la signature de Cavac (Positive Agriculture) et est devenue l'offre Positiv' depuis quelques mois. En effet, la mise en place de la loi des 3R a fait évoluer notre offre. « Nous avons également fait le choix d'anticiper certaines évolutions en dissociant dès à présent le produit et l'accompagnement produit », explique Laurent Pasquier, directeur Appro chez Cavac. Si le dispositif Synergie n'existera plus, le bilan économique pour Cavac restera le même. **Positiv' a été construit grâce aux nombreuses remontées terrain.** Un groupe de travail a été constitué d'élus et de salariés pour élaborer une offre cohérente avec les demandes des agriculteurs.

Un engagement à la carte

L'offre Positiv' permet à l'agriculteur d'avoir le choix. Il peut souscrire à un engagement plus ou moins fort, Cavac s'engage également de son côté avec certains avantages. Le but est d'avoir un contrat simple et clair avec nos sociétaires. Le contrat est orienté productions végétales mais les éleveurs ne sont pas oubliés pour autant avec des offres spécifiques, liées aux différents groupements. Avec l'offre à la carte, Positiv' est destinée à tous les adhérents, y compris ceux qui souhaitent un engagement moindre. Ils ont aussi la possibilité d'avoir la partie conseil qui sera alors facturée à coût réel.

Les agriculteurs engagés ont aussi un accès prioritaire aux productions végétales spécialisées, sous couvert de la disponibilité en surface et de la possibilité de faire ladite culture dans leur région.

Une déclinaison Jeunes repensée

1 700 contrats sont d'ores et déjà mis en place. L'objectif est d'atteindre les 2 000 prochainement. Un chiffre qui prouve que nos sociétaires nous ont suivi dans cette nouvelle offre. Le contrat Positiv' se décline également dans une version Jeunes. **L'offre a été remodelée pour intégrer quatre avantages non négligeables pour nos jeunes installés.** Le premier : la mise en place d'un plan avenir céréales. C'est-à-dire la mise en place d'un prix minimum garanti en blé tendre, en blé dur et en maïs grain pendant trois ans ou trois exercices. Un vrai engagement de la coopérative pour sécuriser l'agriculteur dans ses premières années, « comme une garantie sur les revenus ». Le deuxième avantage est l'accès à une bourse « services » de 1 500 € sur trois ans ou 500 € par an. Cette enveloppe peut être utilisée pour les services Cavac (pilotage d'azote, analyses ...). Une aide à l'installation de 1 000 € pour financer des services liés à l'installation est aussi proposée et peut aussi concerner des services extérieurs à Cavac. Enfin, un quatrième avantage a été ajouté, la prise en charge des intérêts bancaires liés aux prêts avance récolte. « Grâce à tout cela, l'enveloppe jeunes a été bonifiée ». Ces contrats concernent environ 80 Jeunes pour le moment mais nous visons entre 250 et 300 répartis sur trois ans.

La réglementation évolue

Une nouveauté obligatoire nous oblige à changer notre méthode de financement. Ainsi, l'accompagnement va maintenant être facturé à part. C'est un changement important pour l'agriculteur qui n'a pas l'habitude de cette façon de faire. Le conseil sera facturé avec un engagement de nos techniciens. ■

► BOVINEO

PRIM'HERBE, UNE FILIÈRE SÉCURISÉE CONTRAT

Carrefour souhaitait à la demande de ses consommateurs dans leur rayon libre-service. Une demande qui crée un nouveau débouché pour les génisses charolaises.

Bovineo cherche toujours de nouveaux débouchés pour ses éleveurs. Notre groupement vient de lancer deux nouveaux contrats pour valoriser les génisses. Si vous voulez en savoir plus sur le 2° contrat qui est à destination du marché chinois, nous en avons parlé dans un précédent Cavac Infos (à relire sur www.coop-cavac.fr, rubrique Actualités).

Une filière où tous s'engagent

La nouvelle filière Prim'Herb concerne donc des génisses à destination d'un marché pour Carrefour. « C'est un contrat avec de la lisibilité, c'est une filière tirée, on connaît le volume et le prix », explique Nicolas Picard, directeur de Bovineo. « Cette nouvelle filière est donc sécurisée pour nos éleveurs ». **Elle permet de valoriser des animaux Charolais abattus plus jeunes, avant 18 mois.**

Des pièces plus petites

La filière est née d'une demande de Carrefour pour l'approvisionnement de son rayon libre-service. En effet, l'enseigne souhaite répondre à ses clients qui

veulent une viande « avec des garanties de tendreté et des pièces de plus petite taille ». Pour avancer sur cette filière, Carrefour s'est engagé à l'avance sur un prix et des volumes. Nicolas Picard souligne que cette filière est en développement : « 600 animaux sont déjà engagés, l'objectif est d'atteindre 2 000 animaux dans l'année ».

« 600 animaux sont déjà engagés, l'objectif est d'atteindre 2 000 animaux dans l'année »

Une filière sur le long terme

En contrepartie, l'éleveur doit aussi répondre à un cahier des charges pour fournir la viande adaptée. En effet, les consommateurs souhaitent des portions de viande plus petites mais la viande doit être tendre, de couleur rouge. Ces derniers ont aussi une attente au niveau du bien-être animal et de l'alimentation des vaches. Au niveau du bien-être animal, un diagnostic Boviwell doit être réalisé. Ce n'est pas un cahier des charges mais



► ZOOM

CAHIER DES CHARGES

ALIMENTATION

La ration

- Ne doit pas contenir d'OGM ou d'huile de palme
- Doit contenir 35 % d'herbe (foin, ensilage, ...)
- Doit être composée de 10% maximum de concentrés du commerce
- Doit être enrichie en vitamine E et en sélénium pour les deux mois de finition

QUELS ANIMAUX ?

- Âge cible : 16 mois (Min 14 mois – maxi 17,9 mois)
- Poids objectif : 300 kg (Min 270 kg - maxi 330 kg)
- Etat d'engraissement : 3 - Classement O + à R +
- Animal ayant séjourné minimum 6 mois en engraissement avec deux pesées minimum obligatoires

Renseignez-vous auprès de vos techniciens Bovineo.

plutôt un diagnostic ou une photographie de l'exploitation sur plusieurs critères.

« C'est une filière où tout le monde s'engage : distributeur, groupement et éleveur pour coller aux besoins du consommateur », conclut Nicolas Picard. ■



► CULTURES

« TOUR DE PLAINE » DES DIFFÉRENTES CULTURES BILAN

Si la campagne s'annonce difficile pour le blé, qu'en est-il des autres cultures ? Quels conseils pour les semis tardifs ou les cultures moins habituelles qui vont remplacer les hectares de blé non semés ?



L'année 2019 très pluvieuse a fortement perturbé les cultures et notamment le blé. C'est un problème qui a surtout touché la façade Ouest de la France. Quel bilan tirer de ces difficultés ?

Blé tendre, en difficulté

La campagne est très compliquée pour le blé tendre. La pluie dense qui n'a pas cessé depuis novembre a changé les emblavements et les conditions de semis, ainsi que l'implantation et la levée. Si certaines parcelles présentent des problèmes de levée, « il ne faut pas s'affoler », souligne Jean-Luc Lespinas, responsable agronomie Cavac. Il faut garder le blé jusqu'à 80-100 pieds/m², en acceptant que certaines zones puissent ne présenter que 50 pieds/m². Il faut aussi penser au côté économique et notamment au gain possible d'une culture de remplacement qui est parfois nul voire négatif. « Le blé peut compenser par les talles. Bien sûr, pour cela il faut que le système racinaire se développe normalement ».

« 75-80 % des semis ont été réalisés »
La culture aura du retard, dû aux semis tardifs bien sûr mais également car les

plantes n'aiment pas les bains de pieds. « Il faut essayer de mettre tous les atouts de son côté pour que le blé redémarre dans les meilleures conditions. Un apport de chaux en surface peut alors être intéressant pour redonner de la structure à un sol acide ou glacé pour favoriser la vie du sol et l'enracinement. De même, les apports d'azote doivent être plus fractionnés (plus réguliers et moins de volume), il ne faut pas faire d'impasse au niveau tallage pour booster la plante. Cet hiver, les sols ont en effet, été lessivés et appauvris. Il faut être vigilant au niveau des apports en soufre également. Il ne faut pas oublier d'adapter les apports ou traitements en fonction du nombre de plants présents sur la parcelle. Ainsi, il est possible de faire l'impasse sur le T1 et d'investir davantage sur le T2. Environ 75-80 % des semis ont été réalisés sur la région Cavac, dont 20 % où la question du retournement se pose et une importante partie des parcelles situées en bocage auront un potentiel moindre.

Blé dur, des semis encore en cours

Les semis en plaine ont eu lieu normalement en décembre, c'est en cours pour les zones de Marais*. La culture de blé

dur sera peut-être un peu affectée car l'enracinement risque d'être moins bon. Pour les semis de février, l'épiaison et le remplissage du grain seront plus tardifs et donc les blés seront plus sujets au stress hydrique et à la chaleur.

Blé de printemps à semer tôt

Certains agriculteurs se sont tournés vers le blé de printemps pour une rotation équilibrée et surtout pour avoir de la paille. C'est une culture qui doit être semée le plus tôt possible pour éviter le risque climatique de juin. Le cycle étant rapide, la faculté de tallage du blé est plus faible, il ne faut donc pas hésiter à semer avec une densité forte de 350 grains par m².

Orge de printemps, attention aux sols acides

La région n'est pas idéale pour l'orge de printemps, notamment dans la partie bocagère. C'est une culture très sensible au problème de pH acide. Il ne faut donc pas hésiter à appliquer de la chaux pour éviter le risque de croissance limitée. ■

*Fin janvier-février

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SEMENCES ?

Jean-Luc Lespinas revient sur l'influence du changement climatique pour le choix des semences proposées aux agriculteurs.

« On a tendance à tardifier les variétés de maïs en particulier en fourrage. Sur ces semences, il y a de plus en plus de récoltes qui devraient commencer au 20 août. Ceci est lié à une somme de températures d'avril à fin septembre en hausse. La série B (indice 260-280) qui était dominante a été dépassée par la série C1 (indice 290-320). On ressent donc bien l'impact du réchauffement climatique.

Sur la génétique du blé, nous sommes à la recherche de la variété idéale. C'est-à-dire que nous recherchons des variétés très photopériodiques. Elles induisent leur montaison en fonction de l'allongement de la durée du jour et non de la somme des températures. Elles peuvent donc être semées assez tôt et elles restent à un stade herbacé pendant l'hiver, même doux. Il faut aussi que le reprise de végétation soit assez tardive et que l'épiaison soit relativement précoce de façon à avoir une finition rapide et ainsi éviter les stress hydrique et thermique.

Enfin, l'irrigation sera le point majeur à développer dans l'avenir pour sécuriser les rendements des cultures. La survie de la rentabilité et de l'équilibre financier est liée à la maîtrise de l'eau. Il faut rappeler que le stockage de l'eau d'hiver n'a pas d'impact sur le milieu et qu'il correspond à un stockage à 1,5-2 % de la pluviométrie. » ■

A QUOI RESSEMBLERONT LES PROCHAINES COLLECTES ?

Christophe Vinet, directeur du pôle végétal explique les événements qui influenceront le plus les prochaines collectes de céréales :

« Par le choix de nos agriculteurs, nous observons la difficulté à maintenir les assolements classiques : blé, maïs, colza. La pression sanitaire, le salissement et la réduction des molécules obligent les agriculteurs à introduire de nouvelles espèces pour casser les cycles (le chanvre est reconnu comme une des meilleures têtes d'assolement).

Les conditions climatiques jamais connues de l'automne 2019/2020 ont empêché l'implantation des céréales d'hiver et vont fortement modifier la collecte d'été 2020. Cependant, on peut penser que le réchauffement climatique continuera de créer des conditions extrêmes comme nous en avons l'exemple en Australie ou comme nous avons pu le voir cet automne. La collecte et nos débouchés devront répondre de plus en plus aux difficultés d'assolement. Ainsi, nous mettons déjà en place des blés et orges de printemps pour répondre à la demande de nos clients.

L'eau, le principal enjeu

Je rejoins Jean-Luc, une meilleure maîtrise des ressources en eau pour préserver les assolements de printemps sera indispensable. Notons que des agriculteurs ont investi dans des réserves d'eau aériennes pour assurer la production du maïs semences, des légumes...

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les prix influencent peu les assolements en conventionnel et en bio. C'est bien la maîtrise de l'agronomie qui est au cœur des décisions d'assolement (on observe sur notre zone des rotations de 4/5 ans par espèces sous cahier des charges biologiques pour préserver le maximum de potentiel). » ■



TOURNESOL / MAÏS, TRÈS REPRÉSENTÉS CETTE ANNÉE

Les surfaces non cultivées en blé vont se transformer en tournesol et maïs grain. La demande en semences va donc être très forte.

Pour le tournesol, il faut rester sur des variétés précoces pour les zones de bocage. L'idéal est de semer début mai. On se dégage ainsi du principal risque : les oiseaux. Dès que des tournesols végètent les oiseaux ont plus de temps pour les manger. L'objectif est simple : une levée rapide et homogène. Lors du semis, il est préférable de choisir un écartement de 50 cm plutôt que 75. « On perd près de deux quintaux en ne changeant pas le réglage de son semoir », souligne Jean-Luc Lespinas. En effet, le système racinaire du tournesol n'est pas très puissant et avec un écartement plus faible, il y a une meilleure exploitation du sol par les racines. Il faut aussi rester vigilant sur la concentration en bore, élément peu présent dans le sol bocager. L'idéal est un apport sur le tournesol en foliaire mais on peut sinon l'apporter au moment du semis.

Pour le maïs, le facteur principal de risque reste la sécheresse estivale. Il faut donc une bonne qualité d'implantation avec une levée la plus homogène possible de façon à ce que les plantes ne se concurrencent pas les unes les autres. L'azote minéral devrait être mis plutôt en végétation et enfoui par un binage pour être au plus proche des besoins de la plante. ■

► SALON DE L'AGRICULTURE

RENDEZ-VOUS À PARIS EN TROIS STANDS

En 2020, Cavac s'affichera à Paris. Deux de nos entités vous donnent rendez-vous : Porte de Versailles au Salon International de l'Agriculture. En effet, Agri-Éthique et Coopcorico s'offrent une belle vitrine parisienne.

Epicerie en ligne

Coopcorico est le nouveau patronyme de Terre de Viande qui profitera du salon pour présenter ses nouvelles couleurs et son nouvel univers. Notre site de ventes de produits en ligne veut également séduire de nouveaux consommateurs et pourquoi pas proposer aux Parisiens de bons produits venus de l'Ouest.

Afficher notre label

Agri-Éthique souhaite continuer à développer des filières équitables et a choisi de s'afficher dans les allées du Salon de l'Agriculture pour rencontrer de nouveaux partenaires et établir de nouveaux contrats éthiques. Le stand permettra également de faire connaître ce label de commerce équitable nord-nord au plus grand nombre. Pour l'occasion, le label affichera également ses nouvelles couleurs très françaises !



► RETROUVEZ-NOUS
DANS LES ALLÉES :

Coopcorico

Hall 1 C 026

Happy hours tous les jours de 11 h à 12 h et de 15 h à 16 h

Agri-Éthique

Hall 4 D 120

Coopération Agricole

Hall 4 B 057

Mercredi 26 février de 14 h à 17 h 30



© SIA 2020

Cavac mettra également en avant ses produits lors d'une animation animée par un chef sur le stand de la Coopération Agricole le mercredi 26 février de 14 h à 17 h 30. **Nous vous donnons donc rendez-vous lors du Salon de l'Agriculture du 22 février au 1^{er} mars 2020.** ■

LA CHAROLAISE À L'HONNEUR

Après l'Aubrac en 2018 puis la Bleue du Nord l'année dernière, c'est au tour de la Charolaise d'être à l'honneur. Cette année, l'égérie du Salon de l'Agriculture est une vache de six ans : **Idéale**. D'ailleurs, d'après son éleveur, elle porte parfaitement son nom et représente le standard de la race : « Une tête courte, un museau large avec une bonne barre de coupe, de belles cornes arrondies revenant parfaitement vers ses yeux en forme de croissant autrement appelées cornes cabettes (pour les initiés), un dos large et musclé, des cuisses épaisses... ». Voici le portrait de l'égérie du salon qui n'a pas laissé indifférent l'Organisme de Sélection de la race qui l'a choisie.



BLOC-NOTES



PRINTEMPS DE LA GÉNÉTIQUE EXPO-VENTE DE TAUREAUX

Vendredi 21 février 2020

De 10 h à 16 h 30

Au Centre d'allotement des Ajoncs
85000 La Roche-sur-Yon

Organisé par Bovineo

- Races limousine, charolaise, blonde d'aquitaine
- Vente sous pli cacheté